



La Francophonie de *French Global*
Retour sur un paradigme historiographique et sa portée
globale

François PROVENZANO
Université de Liège / UR Traverses
francois.provenzano@ulg.ac.be

Introduction : quand le « global » rencontre le « francophone »

L'intérêt d'articuler, comme le propose ce dossier, les catégories de « global » et de « francophone » réside notamment dans le fait que ces catégories appartiennent à des filiations historiques et rhétoriques complexes, qui se recoupent en plusieurs points. On peut évoquer trois grands moments de croisement.

La notion de francophonie a pu, dans un premier temps, apparaître comme une manière de renouer avec l'idéal civilisateur de l'universalisme français : la fameuse « Civilisation de l'Universel » prônée par Senghor peut en effet être lue comme une réactivation de la portée nécessairement globale des valeurs esthétiques et éthiques portées par la culture en langue française.

Dans un deuxième temps, la francophonie a, au contraire, assumé une fonction de résistance à la globalisation culturelle, entendue comme une tendance au nivellement des différences : contre l'impérialisme d'une culture globale marquée par le modèle anglo-américain, la francophonie revendiquait le « dialogue des cultures » ; contre les assignations identitaires voulues par le discours hégémonique, elle entendait donner droit aux processus de « créolisation », au nomadisme, au métissage, à l'hybridation des langues et des cultures.

Enfin, plus proche de nous, les rapports entre le « francophone » et le « global » se sont ultérieurement croisés et compliqués par une dévaluation de l'étiquette « francophone », perçue elle-même comme une assignation identitaire qui coupait finalement les écrivains de langue française des enjeux globaux du monde des lettres. Au moment où ce monde des lettres



s'intègre de plus en plus dans un marché globalisé de biens culturels, au sens cette fois aussi très économique du terme *global*, ce sont la définition et les frontières mêmes de la pratique sociale « littérature » qui sont questionnées, et ce doublement : d'une part le privilège de légitimité dont jouissait la littérature par rapport aux autres discours ou aux autres pratiques culturelles est considérablement ébranlé (au profit, par exemple, de la chanson, du cinéma, de la BD, de la publicité, du jeu vidéo, des cultures numériques, etc.), d'autre part au sein même de la sphère littéraire, les axiologies traditionnelles sont révisées, à la faveur de catégories comme le « succès » (commercial) de l'œuvre ou la « visibilité » (médiatique) de l'écrivain.

En outre, ce panorama de ce que le « global » fait au « francophone » (et inversement) doit être ultérieurement compliqué par le fait que ces deux catégories appartiennent à la fois au discours ordinaire et au discours de la critique savante, avec des effets de contamination réciproque évidents entre ces deux pans du discours social : le second doit constamment se déclarer immune des connotations idéologiques du premier, sans pour autant renoncer à se situer par rapport à elles ; à l'inverse, il arrive aussi que des représentations construites par le discours savant s'imposent comme de nouvelles évidences partagées, comme c'est le cas par exemple de la « diversité culturelle », devenue désormais un mot d'ordre politiquement correct ancré dans la doxa.

Bref, on perçoit tout l'intérêt d'interroger les rapports entre « francophonie » et « global » selon une perspective qui les envisage comme des catégories discursives. Mon approche de ces phénomènes se revendique en effet d'une méthodologie rhétorique, attentive à la manière dont les discours critiques sont configurés : comme tout discours, le discours sur la littérature – en particulier lorsqu'il prétend décrire *l'histoire* de telle littérature – est fait d'une série de choix (énonciatifs, terminologiques, axiologiques, de périodisation, etc.), qui d'une part se situent par rapport à une archive discursive plus ou moins identifiable, par rapport à un interdiscours plus ou moins explicité, d'autre part connaissent eux-mêmes une portée, une efficacité, un impact dans un contexte socio-discursif donné. Par exemple, le discours sur la littérature belge a comme



on le sait été profondément marqué à ses débuts par la rhétorique dite de « l'âme belge » qui, puisant à un fonds de représentations liées notamment à l'art pictural flamand du XVI^e siècle, visait à imposer une définition cohérente de l'identité littéraire belge francophone de la fin XIX^e siècle, dont les effets sont parfois encore sensibles aujourd'hui (on trouve encore sous la plume de certains critiques français des stéréotypes liés à « l'âme belge » pour rendre compte de la production littéraire, cinématographique ou musicale du « plat pays »).

Dans le cas qui va nous retenir à présent, mon objectif sera double.

D'une part, on peut s'interroger sur l'usage du « global » comme catégorie historiographique, sur ce qui situe cette catégorie dans une archive particulière, sur ce dont elle se nourrit, et sur l'effet qu'elle produit sur les représentations que nous nous faisons de la littérature et de l'historicité.

D'autre part, on peut également considérer la prétention, la portée, voire la diffusion effectivement *globale* d'une telle catégorie historiographique et des représentations qui l'accompagnent, dans un contexte où elle apparaît dès lors comme une réponse hégémonique à des enjeux disciplinaires et idéologiques parfois complexes, peut-être pas si *globaux* que cela *a priori*.

Pour instruire cette enquête en deux temps, ma pièce à conviction sera très naturellement le volume collectif *French Global*, dirigé par Susan Rubin Suleiman et Christie McDonald, publié d'abord en anglais en 2010, puis traduit en français en 2014 chez Garnier. Qu'on m'entende bien : il ne s'agira pas ici de faire le procès de cette entreprise majeure dans l'historiographie littéraire française et francophone récente, ni même de distribuer les bons et les mauvais points, mais plutôt d'essayer de réfléchir aux conditions et aux effets du geste historiographique posé par *French Global*, en regard du projet disciplinaire des études francophones.

1. *French Global* : brève présentation

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler brièvement en quoi consiste *French Global* et en quoi il a pu apparaître comme une rupture



assez radicale avec les formes historiographiques jusqu'alors dominantes en études françaises¹.

En résumant fortement les choses, on peut dire que ce collectif s'attaque frontalement à trois présupposés majeurs du « modèle » de l'historiographie littéraire dite « traditionnelle », c'est-à-dire imposée en France puis ailleurs par Désiré Nisard, Gustave Lanson et leurs successeurs. Il faudrait bien sûr nuancer et interroger l'unité même de ce « modèle historiographique traditionnel » ; l'essentiel est de voir qu'il apparaît comme une cible suffisamment identifiable pour qu'on en vise les topiques jugées essentielles et structurantes – parce que solidaires –, à savoir : la nation, l'histoire, le canon.

Ce qui est d'abord contesté, c'est le lien entre une production littéraire et une identité nationale, des frontières nationales, une langue nationale, c'est-à-dire le lien définitoire entre une littérature et une entité politique comprise à la fois comme un territoire clairement délimité, comme un substrat anthropologique unitaire et stable et comme le garant d'une norme linguistique elle-même unitaire et stable. Les chapitres montrent que, de tout temps, la littérature produite en « langue française » est faite de traversées de frontières (géographiques et imaginaires), d'hybridations identitaires, d'instabilités linguistiques.

Ce qui est ensuite contesté, c'est aussi le principe de continuité historique comme principe explicatif de l'évolution d'une production littéraire. Contre une progression linéaire scandée par des césures esthétiques elles-mêmes calquées sur des césures politiques (de politique nationale), l'ouvrage privilégie une progression en spirale, puisqu'il s'organise en trois axes de problématiques, au sein desquels la chronologie redémarre à chaque fois à neuf et renonce surtout à dégager de grandes périodes.

Ce qui est enfin contesté, c'est la définition même de ce qu'est le canon littéraire, les valeurs qui le structurent, les auteurs qui sont supposés les incarner au plus haut degré, les genres textuels censés cadastrer l'espace du littéraire, et surtout marquer la distinction entre cet espace et

¹ Voir le dossier consacré à ce sujet dans *Acta Fabula* (« Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », 13, 1, janvier 2012 : <http://www.fabula.org/acta/sommaire6739.php>).



son dehors (les autres discours, « non littéraires »). Un simple coup d'œil à l'index suffit pour noter par exemple qu'une Hélène Cixous et qu'un Édouard Glissant jouissent d'un traitement beaucoup plus ample qu'un Stéphane Mallarmé ou qu'un Marcel Proust ; plus largement, ce sont des genres traditionnellement minorisés comme l'essai, la littérature morale et religieuse, ou la littérature de voyage qui se taillent ici la part du lion. Ce qui dessine ce contre-canon, ce sont bien *d'autres valeurs* que celles prisées jusqu'alors par l'histoire littéraire, des valeurs qui sont potentiellement bien plus que des principes méthodologiques de découpage ou d'exposition.

C'est bien là que réside la charge potentiellement polémique d'un tel dispositif, comme en témoigne par exemple cette réaction du francisant Michel Murat à la lecture du chapitre consacré à la lyrique fin-de-siècle, dont il est spécialiste :

Elle [l'auteure du chapitre en question] reconnaît que Baudelaire est parfois digne d'éloge, quand il « embrasse un monde global dans un geste altruiste et humanitaire » (p. 113) ; mais elle constate que *La Chevelure* ou *L'Invitation au voyage* « cannot but trouble us in their misappropriation of otherness and their questionable exploitation of exotic themes » (p. 118). Bref, la poésie lyrique échoue à accomplir son « *global turn* » (p. 114). Une telle soumission du jugement littéraire à des critères éthiques est précisément ce contre quoi ont lutté les poètes ; c'est ce au nom de quoi ils ont été traînés en justice. En ce qui me concerne, je ne tiens pas à l'oublier. (Murat, 2012: § 17)

Autrement dit, « l'oubli » dont se rend coupable *French Global*, selon Michel Murat, c'est l'oubli de l'historicité de ses propres catégories de jugement et d'appréciation, l'oubli (d'une partie) de l'archive sur laquelle elles s'inscrivent.

Contre « la nation », contre « l'histoire », contre « le canon », le « global » apparaît donc bien à la fois comme un principe méthodologique (privilégiant par exemple les traversées géographiques plutôt que la linéarité historique) et comme un noyau idéologique. Les auteures se

défendent bien de faire correspondre ce noyau idéologique aux contours doxiques de la « globalisation économique et culturelle », marquée par les idées d'uniformisation et de concentration. Il n'en demeure pas moins que ce « global » alternatif est bien lui-même un produit discursif et historique, construit et situé, finalement comme toute autre catégorie historiographique.

2. Le « global » comme catégorie historiographique

Cette situation du « global » comme catégorie historiographique peut être décrite schématiquement de deux manières : d'une part, extrinsèquement, par rapport au « national », d'autre part, intrinsèquement, par rapport au « francophone ».

Premièrement, comme on l'a dit, le « global » s'oppose notamment au « national ». Or la définition nationale de la littérature (française, mais pas seulement) fait bien partie de son histoire, c'est-à-dire est elle-même un produit historiquement variable qui a pu agir concrètement sur les modalités de la production littéraire, et sans doute différemment au XVIIe siècle qu'au XIXe siècle. C'est *grosso modo* l'objection qu'Alain Vaillant formule au projet *French Global*, en ces termes : « vouloir éluder ce nationalisme de [l'histoire littéraire et de] la littérature, c'est risquer de s'interdire, *in fine*, d'en faire vraiment l'histoire — ou préférer de lui substituer une histoire imaginaire et idéale » (Vaillant, 2012: § 11). J'ajouterais pour ma part : c'est s'interdire aussi, du coup, de situer et de moduler la définition du « global » par rapport à cette histoire de l'idéologie nationale en littérature.

Le reproche adressé par Vaillant est un peu dur, dans la mesure où plusieurs chapitres de *French Global* portent précisément sur la prégnance de l'imaginaire national à différentes époques ; mais il invite cependant bien à préciser ce qui fait symétriquement du « global » un imaginaire non moins historiquement déterminé, et d'abord déterminé, précisément, par la définition du « national » contre laquelle il s'inscrit.

Deuxièmement, la question qu'on peut poser au « global » comme catégorie historiographique concerne non plus ce *contre* quoi elle s'inscrit,



mais ce *avec* quoi elle se construit. La réponse des auteures est ici très claire :

Vus d'aujourd'hui, les développements les plus importants dans le domaine des études françaises du dernier demi-siècle sont l'explosion théorique des années soixante, la révolution féministe qui a débuté durant les années soixante-dix, et la reconnaissance des littératures francophones. (McDonald & Rubin Suleiman, 2012 [2010]: 11)

Je passe sur les deux premiers ingrédients (« l'explosion théorique des années soixante » et « la révolution féministe », qui appelleraient à eux seuls beaucoup de commentaires), pour m'arrêter sur celui qui nous concerne ici le plus directement, à savoir « la reconnaissance des littératures francophones » ; à ce propos, les auteures poursuivent :

L'importance croissante des études francophones a élargi la pensée au-delà de l'hexagone, le territoire géopolitique de la France, en incluant les départements d'outre-mer et l'Afrique sub-saharienne, le Maghreb, les Caraïbes, le Québec, l'Île Maurice, et jusqu'au Vietnam. Des questions concernant le rapport entre le centre territorial et les périphéries sont devenues importantes pour les débats de la francophonie. Notre thèse est que de telles questions – concernant les tensions entre la multiplicité et l'unité, la diversité et l'uniformité, le « même » et « l'autre » – aussi bien que des questions connexes concernant les identités des communautés migratoires et diasporiques ne se limitent pas à l'émergence de la littérature francophone : elles sont bien plutôt à l'œuvre dans toutes les périodes de la littérature française, à commencer par ses textes les plus canoniques. (*idem*: 11-12)

On peut noter trois choses à partir de cette citation.

Premièrement, un flottement dans la dénomination et dans la qualification du paradigme ici visé : on passe de « la reconnaissance des littératures francophones » à « l'importance croissante des *études* francophones », enfin à « l'émergence de *la* littérature francophone ». Ce



flottement entretient la confusion entre un corpus de textes labellisé et plus ou moins homogène, et une portion du champ des études littéraires *a priori* ajustée à ce corpus, et dont « l'importance » serait proportionnée à « la reconnaissance » acquise (mais comment ?) par ledit corpus.

Deuxièmement, l'apport du paradigme francophone à la perspective « globale » est présenté d'abord comme une extension géographique du corpus à des territoires dont on donne la liste, en semblant insister sur l'effet d'éloignement produit par cette extension : l'énumération va « jusqu'au Vietnam ».

Enfin troisièmement, outre cette extension géographique, le paradigme francophone nourrit également la topique « globale » d'une série de « questions », dont on dresse là encore la liste, et qui seront effectivement celles largement privilégiées dans les différents chapitres. Si l'on parcourt les contributions qui constituent *French Global*, on peut en effet repérer les sujets qui s'inscrivent dans la topique francophone telle que présentée par les auteures : l'anti-exotisme, les femmes-écrivains en Algérie, la Françafrique, le roman postcolonial (René Maran), l'imaginaire des langues en littérature québécoise, le paradigme antillais de la créolité, la question du choix du français comme langue d'écriture.

Voilà qui, pour le dire vite, *sélectionne* un paradigme francophone, pour en globaliser l'usage historiographique. Or, cette sélection correspond bien à *une certaine histoire* de l'idée francophone appliquée à la littérature : une histoire qui, en gros, privilégie le contexte postcolonial, réagit à l'exotisme assimilationniste par une interrogation sur l'altérité, présente enfin un intérêt pour le minoritaire ou le minorisé et ses stratégies de résistance. Cette histoire et ses déclinaisons sont loin d'épuiser la variété des cadres historiographiques et critiques appliqués aux littératures de langue française. Ce *moment* francophone sélectionné et mis en perspective globale est ainsi complètement détaché d'autres archives, qui se caractérisaient pourtant elles aussi par une remise en question de la linéarité chronologique, du principe de nationalité et des valeurs canoniques attachés au discours historiographique sur la littérature.



Sans pouvoir m'y attarder ici, je mentionne simplement que les traditions belge, suisse et québécoise se signalent par une longue et riche interrogation sur les catégories historiographiques, comme en témoigne par exemple, pour la Belgique, la belle enquête de José Domingues de Almeida (2013) sur le débat autour de la « belgitude ».

Dans mon travail sur les historiographies périphériques (Provenzano, 2012), j'ai tenté de retracer la genèse et l'évolution des rhétoriques de l'histoire littéraire qui se sont appliquées aux littératures belge, suisse et québécoise, de leur émergence à leur institutionnalisation, et jusqu'à la période la plus contemporaine, qui se signale justement par la dévaluation de la forme historiographique telle qu'appliquée à la littérature.

Pour la Belgique², d'une façon tout à fait significative, c'est d'un universitaire doublement excentré par rapport à la tradition métalittéraire francophone que survient, en 1967, ce que l'on peut interpréter rétrospectivement comme l'un des premiers signes du décentrement historiographique. Professeur à l'université de Moscou, Leonide Grigorievitch Andreev est l'auteur d'une thèse intitulée *Cent ans de littérature belge* (Andreev, 1967). Non traduit en français, son travail ne sera diffusé que partiellement et par l'entremise de Jean-Marie Klinkenberg qui, dans une recension détaillée (et dans la suite de ses travaux ; voir en particulier Klinkenberg, 1968, 1974, 1981), systématise les hypothèses du chercheur russe sur la littérature belge. Dès le titre de son compte rendu – « Nouveaux regards sur le concept de "littérature belge" », qu'on peut rapprocher d'ailleurs du sous-titre de *French Global* : « une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire » –, Klinkenberg indique la rupture que vise à instaurer son propos, entre un discours critique qui prenait position par rapport au référent « littérature belge » et un discours scientifique qui cherche à positionner le *concept* de « littérature belge ». L'auteur se démarque ainsi autant des « sentiments nationalistes », que des « réflexes farouchement antinationalistes » (Klinkenberg, 1968: 122).

L'exemple, le plus précoce à notre connaissance, nous semble paradigmatique d'une série de discours qui, tant en Belgique qu'au Québec

² Voir l'anthologie de textes historiographiques publiée par Dozo & Provenzano, 2014.

ou en Suisse, élaborent des appareils conceptuels d'objectivation ajustés à la configuration et au fonctionnement socio-institutionnel et idéologique de la littérature dans chacun de ces trois ensembles.

À Louvain, plusieurs chercheurs ont suivi les pistes tracées par les travaux de José Lambert (1983) et appliqué à la littérature belge le modèle fonctionnaliste et dynamique des polysystèmes, développé originellement par Itamar Even-Zohar (1990). Cette perspective fait éclater le cadre unilingue dans lequel était abordée jusqu'alors la production littéraire et invite à considérer les rapports que de multiples littératures entretiennent au sein de l'espace culturel belge. Les notions de « transferts » et de « répertoire » sont ici au centre d'une méthodologie qui n'a plus pour visée de reconstituer un grand récit ni d'établir un panthéon, mais bien de saisir la dynamique institutionnelle qui régule la littérature conçue comme système de systèmes.

D'autres réseaux de recherche, adoptant quant à eux l'approche sociologique du littéraire inspirée de Pierre Bourdieu et de Jacques Dubois, ont eux aussi voulu rendre compte des conditions particulières de la production littéraire belge et des déterminations que ces conditions faisaient peser sur les œuvres elles-mêmes. *L'Histoire de la littérature belge 1830-2000* publiée en 2003 sous la direction de Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis et Rainier Grutman peut être considérée comme la synthèse des connaissances acquises par ces différents travaux. Son titre ne doit pas laisser penser que les auteurs souhaitent renouer avec la tradition des grands récits métalittéraires d'illustration nationale : au découpage par périodes ou par genres, ils ont préféré une fragmentation en une cinquantaine de dates-repères, chacune pointant un événement déterminant dans l'évolution littéraire et délimitant une problématique traitée par un spécialiste.

D'autres outils et méthodes historiographiques ont encore été mis à l'épreuve du corpus littéraire belge. Le Collectif interuniversitaire d'étude du littéraire (CIEL) a ainsi élaboré une importante base de données sur les écrivains, les œuvres et les revues littéraires belges, qui exploite la notion de « réseaux » pour ouvrir un important champ de recherches sur la manière dont s'est structurée cette « institution faible » qu'est la Belgique

littéraire³. La perspective historique s'en trouve, là aussi, complètement redimensionnée, puisqu'elle ne prend plus pour objet un étymon spirituel (comme « l'âme belge »), ni un rapport d'appartenance à la France littéraire, mais bien une forme organisationnelle particulière (le réseau). Au point que la méthode d'observation de cette forme compte finalement davantage que son occurrence historique ; la Belgique littéraire saisie au prisme du réseau fait en effet office de laboratoire théorique pour l'étude d'autres ensembles littéraires – là encore, c'est exactement l'usage que *French Global* fait de la toponymie francophone qu'il a sélectionnée.

Au Québec, aux côtés du travail de Lise Gauvin sur l'imaginaire des langues, qui est la seule présence critique d'une francophonie Nord dans *French Global*, les auteurs de la dernière *Histoire de la littérature québécoise* (Biron, Nardout-Lafarge & Dumont, 2007) rompent tout autant avec l'historiographie littéraire traditionnelle : elle inclut les littératures de langue anglaise, acadienne et franco-ontarienne et, tout comme pour *Littératures en Belgique/Literaturen in België*, dresse ainsi le constat de communautés littéraires multiples, décentralisées et interpénétrées.

En Suisse enfin, dès les années 1990, se développent également des approches tout autant désacralisantes et démythifiantes que celles attestées en Belgique et au Québec. On peut évoquer les réflexions polémiques de Claire Jaquier sur le canon romand, le travail de déconstruction auquel s'est livré Daniel Maggetti dans *L'invention de la littérature romande*, ou encore la lecture sociolinguistique proposée par Jérôme Meizoz (1998) sur les écrivains romands et leur rapport à la langue standard, l'enquête menée par François Vallotton (2001) sur les instances éditoriales, ou celle menée par Alain Clavien (1993) dans la perspective d'une histoire des intellectuels. Enfin, suivant un mouvement parallèle à celui observé dans les deux ensembles précédents, l'historiographie littéraire suisse semble elle aussi adopter la voie du plurilinguisme, puisque les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel se sont récemment unies pour proposer à leurs

³ Cette base de données est accessible gratuitement à l'adresse <http://ciel.philo.ulg.ac.be/cielcms/default.aspx>. Pour une présentation générale du projet, voir Dozo & Fréché, 2006.



étudiants un master en littératures suisses faisant dialoguer les littératures alémanique, romande et tessinoise.

Ainsi, de manière plus générale, on voit combien les historiographies littéraires ici évoquées renégocient radicalement les systèmes de valeurs (nationaux, disciplinaires, linguistiques, idéologiques, méthodologiques, etc.) qui les avaient caractérisées tout au long du xx^e siècle, et livrent une version plus complexe et sans doute plus riche des apports potentiels du paradigme francophone à la topique du « global ».

Qu'on l'envisage face au « national » ou nourrie par du « francophone », cette topique du « global » gagne donc bien à être située dans une histoire des idéologies (méta)littéraires aussi large que possible, qui rende raison des usages stratégiques qui sont faits de telle ou telle catégorie. En l'occurrence, c'est bien face à une certaine définition du nationalisme littéraire que se définit la perspective globale ; c'est bien aussi d'une certaine définition de la francophonie littéraire qu'elle se nourrit, une définition qui la rend précisément elle-même *globalisable* en tant que paradigme dominant dans le champ académique.

J'en viens ainsi au deuxième volet annoncé, qui concerne cette fois le caractère global du contexte académique dans lequel prend sens la proposition de *French Global*, et l'usage qu'elle fait de cette catégorie historiographique.

3. Le discours historiographique dans un contexte global

Parmi les réactions (plus ou moins polémiques) qui ont suivi la publication de *French Global*, nombreuses furent celles qui soulignèrent le fait que les auteurs du collectif appartenaient très majoritairement au champ universitaire anglo-saxon. La résistance de certains francisants français pouvait ainsi se lire comme une résistance à l'importation, au cœur même du bastion disciplinaire français, à savoir l'histoire de la littérature française, d'une manière de voir la littérature et d'en faire l'histoire qui était fondamentalement étrangère aux habitudes scientifiques nationales.

Dans sa préface à l'édition française, le directeur de collection Emmanuel Bouju souligne bien cette altérité, même s'il ne s'agit évidemment pas pour lui de la condamner :



Conserver en titre la formule anglaise « *French Global* » est un choix discutable, mais que nous avons fait pour (...), surtout, afficher « l'étrangeté », si l'on veut, au regard des habitudes françaises, de cette nouvelle « approche globale » (conçue en un sens bien précis, irréductible à sa traduction) de l'histoire de la littérature française et des littératures en français. (Bouju, 2014: 7)

Cette explication, et le léger malaise dans lequel elle se formule, montrent bien qu'il s'agit avant tout d'un dialogue disciplinaire et académique franco-américain, peut-être aussi une sorte de réponse à l'invasion des campus américains par la *French theory* dans les années 1960 et 1970. En cela, les « identités » et les « histoires » qui sont en jeu sont au moins autant celles, culturelles, intellectuelles et finalement encore très nationales, de ces deux géants de la circulation des idées savantes au XX^e et au XXI^e siècles, que celle des femmes écrivains en Algérie ou des moralistes du XVII^e siècle.

Mais la France et les États-Unis peuvent-ils encore se permettre de se toiser sur l'échiquier disciplinaire des grandes nations savantes ? L'enjeu n'est-il pas finalement *vraiment* plus global ?

Deux nouvelles citations, l'une des auteures de *French Global*, l'autre de leur réception française, nous disent clairement où se trouve le point de convergence :

Ce que nous avons tenté de faire dans ce projet, c'est de nous interroger sur ce qui survit dans la tradition française, non seulement dans la discipline des études littéraires françaises, mais aussi dans une réévaluation plus générale des rapports entre la langue (en l'occurrence, la langue française), la littérature et la culture au début de ce nouveau millénaire. Aux États-Unis, les humanités et les études littéraires, surtout en langues étrangères, se trouvent actuellement menacées dans beaucoup d'universités. Par exemple, à la State University of New York Albany il y a eu la clôture des départements de français, d'italien, de russe, des études anciennes et du théâtre. À la suite de ces fermetures, certaines questions

posées dans notre livre paraissent d'autant plus importantes pour l'avenir des départements de langue et de littérature en particulier, et pour les sciences humaines en général ; mais aussi pour la manière dont à l'avenir on pourra relier le passé et le présent. (McDonald & Rubin Suleiman, 2012: § 1)

Notons qu'il s'agit d'un extrait qui figure uniquement dans l'article que les auteures donnent au dossier d'*Acta Fabula* consacré (en partie) à *French Global*, et qui constitue en fait un résumé de l'introduction au volume, augmenté donc de ce paragraphe liminaire.

À vrai dire, il y a quelques années, j'aurais dit, comme tant d'autres, que cette globalisation des histoires littéraires nationales ne servait qu'à aménager, à rendre supportable l'universelle mondialisation, qu'on impute précisément au monde anglo-saxon. Mais la situation a bien changé aujourd'hui, alors que la mondialisation a fini par révéler de nouveaux rapports de force à la dimension du globe, et que, aux États-Unis mêmes, les atteintes portées à la tradition des Humanités, les fermetures des départements de langues et de littératures dans les universités obligent à sauver ce qui peut l'être, et à trouver des arguments pour y parvenir. Je comprends bien que, dans ce contexte, cette histoire globalisée de la littérature, qui nous invite somme toute à nous serrer les coudes, où que nous soyons, est au bout du compte la réponse pragmatiquement la plus pertinente ; or il ne faut jamais oublier que l'histoire, aussi scientifique qu'elle veuille apparaître, a par vocation une visée essentiellement pratique. (Vaillant, 2012: § 13)

Ce que montrent bien ces deux citations, c'est que l'enjeu global auquel se confronte ultimement une entreprise comme *French Global* est moins celui des formes historiographiques appliquées à la littérature en langue française, ni celui des rapports de rivalité savante entre France et États-Unis, que celui de la justification même des études littéraires, et plus largement encore des Humanités, comme domaines pertinents dans le champ du savoir.



Ces dernières années, un débat très large s'est imposé, dans les champs académique, médiatique et scientifique, à propos des fonctions et des finalités des savoirs qu'on range aujourd'hui dans les *Humanités* (lettres, arts, philosophie)⁴. Au cœur de ce débat, on trouve une interrogation profonde portant sur les modalités de leur portée sociale, ou, pour le dire autrement, sur le type d'impact sociétal dont ces savoirs sont porteurs. L'essor considérable des missions d'expertise, des travaux de consultance ou de conseil, les exigences d'articulation de la recherche universitaire avec le monde socio-économique, le souci pour la vulgarisation des savoirs, la démultiplication des formes d'expression et de circulation des savoirs par internet ou le développement des « Humanités numériques » ont sans doute créé les conditions d'une telle mise en débat. Il s'est désormais imposé dans les disciplines concernées elles-mêmes, tout à la fois désireuses, invitées et contraintes à se prononcer sur leur utilité et leur valeur.

Il semble qu'on ait affaire à deux positions. D'un côté, les Humanités se caractériseraient par leur puissance de soustraction à l'égard de toute finalité sociale (que celle-ci soit économique ou politique) : c'est précisément ce désintéressement structurel – exigé par leur objet même, l'humanité universelle – qui offrirait aux Humanités une position privilégiée pour le monde social, la position d'un regard distancié permettant aux acteurs de prendre du recul et d'objectiver leur existence, leurs motivations, leurs partis-pris. D'un autre côté, les Humanités trouveraient à s'inscrire dans le monde social par leur capacité à mettre leurs ressources analytiques – dans les domaines rhétoriques, argumentatifs, idéologiques, etc. – à la disposition des acteurs sociaux, économiques, ou politiques : les Humanités constitueraient ainsi un réservoir d'éclairages spécifiques et de techniques précises, au même titre que bien d'autres disciplines et d'autres savoirs. Plus généralement, on s'accorde à identifier la singularité des Humanités à leur puissance critique, que celle-ci soit conçue comme une puissance de visée désintéressée de l'universalité ou comme une puissance de

⁴ Les paragraphes qui suivent reprennent plusieurs idées et formulations d'un projet de recherche présenté à l'Université de Liège par un collectif de chercheurs dont je fais partie, le « GENACH », et dont j'ai co-écrit l'argumentaire avec mon collègue Antoine Janvier.



démystification des procédures spécifiques de telle ou telle formes d'expression humaine.

Récemment, plusieurs chercheurs (Legrand & Sibertin-Blanc, 2009 ; Citton, 2010) ont suggéré une autre piste d'interprétation de la teneur critique des Humanités et, partant, une autre piste de problématisation de leur valeur sociale. Legrand et Sibertin-Blanc désignent les *savoirs* des Humanités comme *critiques* en tant qu'ils comportent en eux-mêmes la marque de leurs propres conditions matérielles d'existence. Ils ne constituent pas des objets absolus parfaitement achevés, et sont au contraire des *morceaux* de savoir finis qui portent l'exigence de leur utilisation créatrice. Cette interprétation permet d'envisager à nouveaux frais la question de la valeur sociale des Humanités. De tels savoirs ne détiennent pas en eux-mêmes leur valeur propre de « Savoirs » et ne trouvent pas leur valeur sociale en supplément, en fonction d'une utilisation qui leur est étrangère et extérieure en tant que savoirs. À l'inverse, cette double valeur est due à la façon dont ils sont produits, distribués et utilisés : aux *effets critiques d'écart à soi et de transformation subjective* que leur mode singulier de production, de distribution et d'utilisation induit sur ceux qui les produisent, les distribuent et les utilisent. C'est en ce sens que nous parlerons désormais d'*Humanités critiques*. Les Humanités critiques ne tiennent leur valeur sociale ni de la particularité de leur objet – celle, précisément, de l'universalité – qui leur confèrerait un statut d'exception par nature, ni de leur seule caractéristique de disciplines savantes qui ne les singulariserait que par le domaine sur lequel elles portent, mais d'un régime singulier d'élaboration, de circulation et d'usage dans lequel elles se sont historiquement constituées.

C'est sans doute en tant que productrices de *savoirs critiques* que les études francophones peuvent trouver une pertinence disciplinaire. Ce n'est pas uniquement « la nation », « l'histoire » ou le « canon » qu'elles peuvent interroger, c'est aussi plus largement la notion d'auctorialité, les supports de la circulation médiatique des biens culturels, ou encore les usages didactiques de ces biens culturels, et même plus largement : les caractères hautement expérimentaux, imparfaits, appropriables, reformulables localement, des savoirs qu'on peut produire sur ces questions. Mais y a-t-il



dès lors encore du sens à vouloir spécifier ces apports comme relevant des « études francophones » ? En assumant un décloisonnement radical de ses méthodes et de ses problématiques, le chercheur en études francophones peut sans doute assumer du même coup que les savoirs critiques qu'il produit, et les conditions critiques dans lesquelles il les produit, font de lui un bon représentant des Humanités du XXI^e siècle.

Bibliographie

ALMEIDA, José Domingues de (2013). *De la belgitude à la belgité. Un débat qui fit date*. Bruxelles: Peter Lang.

ANDREEV, Leonide Grigorievitch (1967). *Sto let bel'gijskoj literatur'I*. Moscou: Presses de l'Université Mikhaïl Lomonossov.

BERTRAND, Jean-Pierre, BIRON, Michel, DENIS, Benoît & GRUTMAN, Rainier (dir.) (2003). *Histoire de la littérature belge 1830-2000*. Paris: Fayard.

BIRON, Michel, NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth & DUMONT, François (2007). *Histoire de la littérature québécoise*. Montréal: Boréal.

CITTON, Yves (2010). *L'Avenir des Humanités*. Paris: La Découverte.

CLAVIEN, Alain (1993). *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*. Lausanne: Société d'histoire de la Suisse romande – Éditions d'en bas.

DE GEEST, Dirk & MEYLAERTS, Reine (dir.) (2004). *Littératures en Belgique/Literaturen in België : diversités culturelles et dynamiques littéraires/Culturele diversiteit en literaire dynamiek*. Bruxelles: PIE-Peter Lang.

DOZO, Björn-Olav & FRÉCHÉ, Bibiane (2006). « Réseaux et bases de données », dans *Les Réseaux littéraires*. Textes rassemblés et édités par Daphné de Marneffe et Benoît Denis, Bruxelles. Bruxelles – Liège: Le Cri / CIEL-ULB-ULg, pp. 86-108.

DOZO, Björn-Olav & PROVENZANO, François (2014). *Historiographie de la littérature belge : une anthologie*. Lyon: ENS.

EVEN-ZOHAR, Itamar (1990). « Polysystem studies », *Poetics today*, 11, 1.



KLINKENBERG, Jean-Marie (1968). « Nouveaux regards sur le concept de "littérature belge" », *Marche romane*, vol. XVIII, pp. 120-132.

KLINKENBERG, Jean-Marie (1974). « Pour une histoire de la littérature française en Belgique », *Littérature française de Belgique, Écritures*, 74, 19^e année, pp. 15-21.

KLINKENBERG, Jean-Marie (1981). « La production littéraire en Belgique francophone. Esquisse d'une sociologie historique », *Littérature*, n° 44, pp. 33-50.

LAMBERT, José (1983). « L'éternelle question des frontières : littératures nationales et systèmes littéraires », dans Christian Angelet et alii (dir.), *Langue, dialecte, littérature. Études romanes à la mémoire de Hugo Plomteux*. Leuven: UP, pp. 355-370.

LEGRAND, Stéphane & SIBERTIN-BLANC, Guillaume (2009). *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs*. Toulouse: Le Clou dans le fer.

MCDONALD, Christie & RUBIN SULEIMAN, Susan ([2010] 2014). *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*. Paris: Classiques Garnier.

MEIZOZ, Jérôme (1998). *Le Droit de « mal écrire ». Quand les auteurs romands déjouent le français de Paris*. Genève: Zoé.

MURAT, Michel (2012). « En quoi la littérature française est-elle « globale » ? », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, <URL : <http://www.fabula.org/acta/document6751.php>> [consulté le 28 septembre 2017].

PROVENZANO, François (2012). *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétoriques de l'histoire littéraire en francophonie du Nord (Belgique, Suisse romande, Québec)*. Bruxelles: Académie Royale de Belgique.

VAILLANT, Alain (2012). « L'Histoire littéraire, entre le global & le national », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, <URL: <http://www.fabula.org/acta/document6758.php>> [consulté le 28 septembre 2017].



VALLOTTON, François (2001). *L'Édition romande et ses acteurs. 1850-1920*. Genève : Slatkine.